

**Dans un contexte de tensions d'approvisionnement en CYANOKIT, en rapport avec une possible contamination bactérienne de certains lots, il est important de rappeler les règles de bon usage :**

Le CYANOKIT doit être réservé aux patients présentant des signes cliniques d'intoxication aiguë dans un contexte évocateur d'exposition au cyanure (inhalation de fumées d'incendie ou ingestion d'un sel de cyanure ou d'un produit cyanogène), avec notamment les signes suivants : arrêt cardiaque, état de choc, détresse respiratoire, coma, lactacidémie élevée ( $>8$  mmol/L) : lien vers les RFE (<https://sfar.org/prise-en-charge-du-brule-grave-a-la-phase-aigue-chez-ladulte-et-lenfant/>). **En l'absence de signes d'hypoxie tissulaire (lactate sanguin bas), il n'y a pas lieu de recourir au Cyonokit.**

- 1.** Pendant cette période, les équipes de SMUR doivent prendre en compte la possibilité d'un renouvellement retardé de leur stock de CYANOKIT et ne pas faire, en tout cas, de surstock.
- 2.** **Ne pas utiliser CYANOKIT hors AMM** pour ses propriétés vasoconstrictrices ou antioxydantes (choc vasoplégique, par exemple). Réserver CYANOKIT aux indications de l'AMM, à savoir les intoxications au cyanure.
- 3.** **En cas d'exposition à un lot potentiellement contaminé (probabilité très faible mais non nulle)** : au moindre doute sur un sepsis (état de choc inexplicable, par exemple), une contamination doit être recherchée. Réalisation d'hémocultures et mise en place d'une antibiothérapie probabiliste secondairement adaptée aux résultats de la culture et de l'antibiogramme.